

Entretien

Laurence Hecht, rédacteur associé de notre confrère 21st Century Science and Technology, a entamé une peine de prison de 33 ans, en Virginie. Trois autres associés du politicien américain Lyndon LaRouche, dont l'ancien directeur de la Fondation pour l'énergie de fusion et membre de la rédaction de Fusion, Paul Gallagher, ont également été condamnés à de longues peines de prison.



Dans ces quatre cas, leurs demandes d'appel se sont heurtées à une fin de non recevoir. Début septembre, Jonathan Tennenbaum, directeur européen de la Fondation pour l'énergie de fusion, a interviewé Laurence Hecht et son épouse Marjorie (rédactrice en chef de 21st Century et membre de la rédaction de Fusion).

Fusion : Comment peut-on être condamné à 33 ans de prison ? Qu'avez-vous fait pour en arriver là ?

Laurence Hecht : Il faut distinguer ce dont j'ai été accusé et ce que j'ai fait réellement. J'ai exercé des activités politiques et j'ai en particulier levé des fonds pour des activités politiques liées à Lyndon LaRouche, ainsi que pour nos activités de publication. Mais ce dont j'ai été accusé, c'est d'être un vendeur véreux de titres financiers.

Il s'agit en fait d'un cas complètement unique dans les annales de l'histoire et de la politique américaines. Quelques sympathisants prêtaient de l'argent à notre organisation — dans la plupart des cas, il s'agissait de contributions sous forme de prêts. Le Commonwealth de Virginie nous a alors poursuivis en disant que ces

prêts destinés à soutenir des activités politiques étaient en réalité des investissements visant à réaliser des gains financiers et tombaient sous le coup des lois de l'Etat sur les titres financiers.

Richmond, en Virginie, était la capitale des Confédérés pendant la Guerre de Sécession. Et il y reste encore un arrière-goût des idées sudistes, qui n'étaient pas seulement fondées sur l'esclavage, mais aussi sur un système féodal dans lequel les hommes sont sujets plutôt que citoyens — comme en Europe au Moyen-Age. Ceci crée une situation dans laquelle les pires injustices peuvent produire. Ainsi, la Virginie est célèbre pour sa chaise électrique. Il y a eu quelques exécutions récemment, y compris de personnes dont il était prouvé qu'elles étaient innocentes.

De plus, notre mouvement politique a été soumis à une chasse aux

sorcières incroyable, qui remonte à déjà longtemps. C'est donc une combinaison de ces deux choses — la chasse aux sorcières et un système juridique particulièrement biaisé — qui a abouti à cette invraisemblable condamnation.

Je ne suis que l'un des seize associés de Lyndon LaRouche qui sont poursuivis dans cet Etat. Les six principaux, dont je fais partie, ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 77 ans de prison, comme dans le cas de Michael Billington.

Fusion : Il serait utile pour nos lecteurs que vous leur donniez une idée de la façon dont tout a commencé.

Laurence Hecht : Eh bien, nous étions en train de réussir. Nous faisons des choses que nous n'étions pas supposés faire : nous étions en

train de fonder un mouvement politique indépendant aux Etats-Unis, qui défiait la politique étrangère menée par des hommes comme Henry Kissinger.

La fondation de notre association philosophico-politique remonte à 1967-68. Nous avons des preuves d'opérations secrètes menées contre nous par le FBI et la Fondation Ford dès 1968. Il n'est pas accidentel que ces attaques publiques se soient intensifiées, passant d'articles calomnieux dans les journaux, nous traitant de tous les noms, de nazis à communistes, en passant par racistes et antisémites...

Fusion : Puisque vous parlez d'antisémitisme, n'êtes-vous pas vous-même d'origine juive ?

Laurence Hecht : C'est exact.

Fusion : Est-il vrai aussi que l'organisation de M. LaRouche comprend de nombreux membres américains d'origine juive ?

Laurence Hecht : Exact. Sur ce point, nos ennemis semblent avoir appris les leçons de Joseph Goebbels, selon lesquelles si l'on répète un mensonge suffisamment longtemps, il finira par paraître vrai. Ainsi, ils nous ont accusés d'être « antisémites » à de si nombreuses reprises qu'il s'est trouvé assez de gens pour le croire, et qu'ils peuvent donc continuer à le dire. Il s'agit, bien sûr, d'une absurdité.

Je disais donc que ce n'était pas une coïncidence si, cinq ou six mois seulement avant la première vague d'arrestations — le grand raid d'octobre 1986 — nous avons remporté une victoire spectaculaire aux élections primaires de Chicago, où des collaborateurs de LaRouche ont été élus aux postes de Vice-gouverneur et Secrétaire d'Etat de l'Illinois.

Nous étions également connus à l'époque, comme certains de vos lecteurs le savent probablement, pour être les principaux défenseurs de l'IDS (voir dossier sur l'Initiative de défense stratégique dans le *Fusion* N°47, NDIR), la politique de défense anti-

missiles. Nous avons joué un rôle crucial dans sa promotion et son adoption par l'administration Reagan.

Les Soviétiques n'aimaient pas du tout cela et Gorbatchev avait exigé des négociateurs américains sur le contrôle des armements que la tête de LaRouche lui fût livrée sur un plateau. Le raid d'octobre est arrivé littéralement à la veille des pourparlers SALT de Reykjavik. Nous étions devenus une grosse épine dans le pied de certaines forces, au sein des partis Républicain et Démocrate, qui s'opposaient aux politiques que nous représentions, lesquelles comprenaient aussi des réformes économiques importantes.

Voilà le genre de chose qui nous a valu, selon moi, l'inimitié et la haine de personnages très puissants. Henry Kissinger, quelques années auparavant, avait écrit une lettre au chef du FBI, William Webster — une lettre qui commençait par « Dear Bill » — exigeant que LaRouche et son organisation soient poursuivis pour crimes.

Donc, en résumé, bien nous n'ayons commis aucun crime, il fut

décidé de nous faire passer pour des criminels. Et une fois qu'une telle décision est adoptée dans notre système judiciaire, il est possible de trouver des procureurs pour fabriquer les crimes. Cela a pu être réalisé dans notre cas en organisant un raid sur nos bureaux et en saisissant environ 300 cartons de documents. Le contenu de presque tous les tiroirs a été saisi ; jusqu'à mon rasoir électrique !

Cela s'est passé le 6 octobre 1986 et conduisit à la première vague d'accusations contre LaRouche et six de ses collaborateurs, qui ont dû répondre devant le tribunal de Boston de « fraude à la carte de crédit ». Nous avons gagné ce procès. Un second procès a alors été ouvert contre LaRouche, environ un an plus tard, devant le tribunal d'Alexandrie, en Virginie.

En même temps, quatre mois après le raid d'octobre 1986 réalisé par le FBI et l'armée, il y eut une seconde vague de raids, menée cette fois par la police de l'Etat de Virginie, qui avait également participé au premier. Ils arrêterent seize personnes sous l'inculpation de défaut d'enregistrement comme vendeur de titres financiers et de vente de titres non-enre-



Le 6 octobre 1986, le FBI et l'armée saisirent 300 cartons de documents afin de trouver des bases d'inculpations pour Lyndon LaRouche et ses collaborateurs.

gistrés, avec une intention frauduleuse. Lorsque l'on totalise les infractions spécifiques — c'est-à-dire les prêts spécifiques consentis par des sympathisants — on en compte cinq dans mon cas, et de 3 à 10 pour les autres personnes impliquées.

Fusion : Promettiez-vous aux gens qu'ils allaient s'enrichir en achetant ces espèces d'actions ? Qu'entend-on par vente de titres financiers ?

Laurence Hecht : C'est l'absurdité la plus totale. En fait, nous disions aux gens que nous étions une organisation politique en pleine bataille et que nous avions de grosses difficultés financières. Nous leur demandions donc de l'aide et ce, d'abord sous forme de don. S'ils ne pouvaient pas donner, nous leur demandions alors de nous prêter de l'argent. La plupart de ces prêts étaient sans intérêt, simplement pour nous aider à sortir de ces difficultés financières. Au cours du procès, on a tenté de faire passer ces opérations pour des « investissements » dans des actions ou des obligations, ce qui est invraisemblable.

Fusion : Etiez-vous accusés d'avoir volé de l'argent à quelqu'un ?

Laurence Hecht : Non, pas d'avoir volé. Le crime dont j'étais accusé est habituellement poursuivi comme délit civil. Le frère de George Bush, par exemple, était vendeur de titres et a réellement vendu des obligations dans l'Etat de Massachussets sans avoir de permis pour le faire. Il a été poursuivi et a payé une amende de 30.000 dollars — lui ou sa firme de courtage — et l'affaire s'est arrêtée là. Même si j'étais réellement coupable du crime dont on m'accuse, c'est ainsi que la situation aurait dû être traitée. Et bien sûr, je ne suis coupable en rien.

Fusion : Comment a-t-on pu accepter que quelqu'un qui n'est accusé ni de vol, ni de violence, ni de meurtre puisse être condamné à 33 ans de prison ?

Laurence Hecht : C'est barbare. Dans cet Etat, il y a très peu de pour-

suites de ce type et elles n'ont jamais donné lieu à des sentences de ce genre. Toutes les organisations politiques qui opèrent dans cet Etat, y compris les partis Républicain et Démocrate, empruntent fréquemment de l'argent et sont souvent incapables de rembourser. Dans notre cas, on a créé les circonstances qui nous ont rendu incapables de rembourser certains prêts. Par exemple, on a mis notre organisation en faillite involontaire — autrement dit, forcée.

Fusion : Pouvez-vous préciser ?

Laurence Hecht : La faillite involontaire fut l'étape qui suit les arrestations d'octobre 1986 et de février 1987. Deux mois plus tard, en avril 1987, le gouvernement déclarait en état de faillite involontaire, plusieurs de nos sociétés dont la maison d'édition qui publiait l'hebdomadaire politique de LaRouche et la Fondation pour l'énergie de fusion, qui publiait le magazine *Fusion*.

Fusion : Je voudrais demander à votre femme de donner à nos lecteurs une idée de ce qu'était Fusion à l'époque.

Marjorie Hecht : La Fondation pour l'énergie de fusion a été créée en novembre 1974 et M. LaRouche en était membre fondateur, avec de nombreux scientifiques. La Fondation a réellement mis la fusion sur la table, en tant que technologie du futur, très peu de gens en ayant entendu parler auparavant. Mais M. LaRouche la considérait comme le moyen de fournir de l'énergie aux villes futures et d'industrialiser le monde. A notre apogée, nous imprimions 200.000 magazines par mois et nous étions devenus une institution dans la science américaine...

Fusion : C'est assez extraordinaire pour un magazine scientifique d'être fermé « involontairement »...

Marjorie Hecht : Cela n'avait jamais été fait aux Etats-Unis ! Tout d'abord, jamais aucune société n'avait encore été mise en faillite involontaire, sauf en temps de guerre. Mais, même en temps de guerre, aucune

maison d'édition, aucune fondation, n'a été fermée aussi sommairement.

Bien sûr, nous avons porté plainte... et nous avons gagné. Le gouvernement était dans son tort. Une cour fédérale a jugé que le gouvernement avait agi « de mauvaise foi » et avais commis « une fraude par interprétation contre la cour ». En d'autres termes, le gouvernement avait menti à la cour pour obtenir cette faillite involontaire sans précédent.

Le gouvernement a fait appel de cette décision. Nous avons gagné l'appel ! Mais à cette époque, nous avions tout perdu.

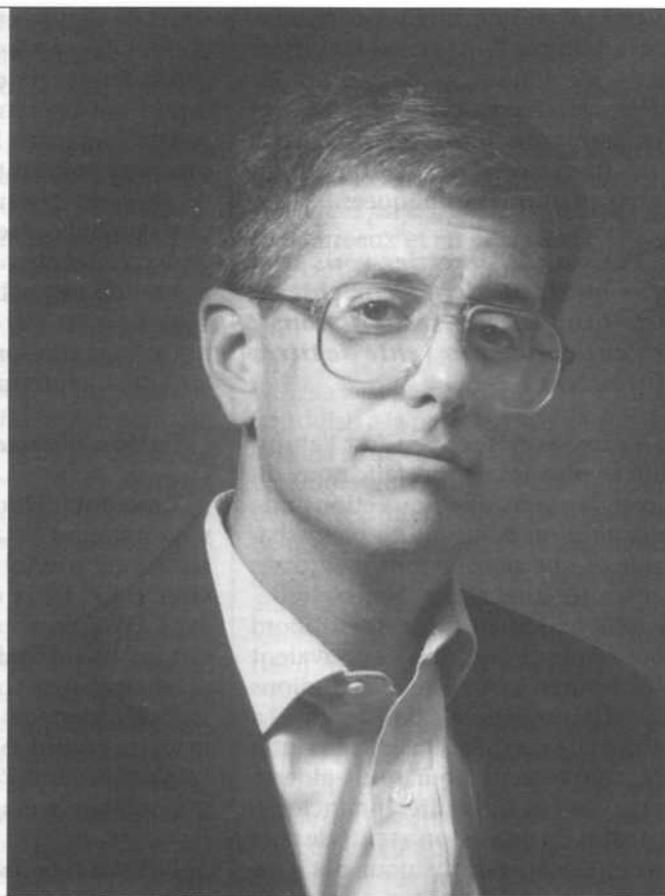
Fusion : Revenons à votre cas, M. Hecht.

Laurence Hecht : Il est à noter, qu'à l'époque de nos arrestations, la Commission des sociétés, l'agence qui, dans l'Etat de Virginie, est chargée de dire ce que sont les titres financiers, avait été incapable de déterminer si les prêts qui avaient été faits pour nos activités politiques étaient ou non des titres financiers. En fait, ils appelèrent cela un « cas de première impression », ce qui est une façon juridique de dire qu'il n'y avait pas de précédent.

Mais environ dix jours après nos arrestations, après une énorme publicité dans l'Etat et dans toute la nation, la Commission des sociétés s'est réunie à nouveau et a déclaré qu'il s'agissait bien de titres financiers. C'était ce qu'il fallait pour que les poursuites continuent. Autrement, le gouvernement aurait été débouté, même par le plus corrompu des juges. Peu après cela, la directrice de la Commission, Elizabeth Lacy, a été promue à la Cour suprême de l'Etat de Virginie et elle a siégé dans le groupe de trois juges qui a entendu mon appel.

Fusion : Je comprends que votre procès était assez inhabituel dans la mesure où des scientifiques sont venus témoigner de la nature de vos activités...

Laurence Hecht : Oui. Le professeur Soldano, physicien et mem-



A gauche, Marjorie Hecht, rédactrice-en-chef du magazine *21st Century Science & Technology*. A droite, Paul Gallagher, membre de la rédaction de *Fusion* et ancien directeur de la Fondation pour l'énergie de fusion, condamné à 34 ans de prison.

bre actif de la Fondation pour l'énergie de fusion, ainsi que James Frazer, biophysicien, sont venus témoigner. Tous deux ont écrit dans *21st Century* et probablement dans les revues *Fusion* française et allemande. Ils ont parlé des séminaires auxquels ils avaient participé.

L'accusation affirmait entre autres que nous étions simplement une « machine à faire de l'argent », c'est la seule chose qui nous aurait intéressé. Nous étions donc dans l'obligation d'établir qu'en réalité, nous n'avions que très peu d'argent pour nous-mêmes — presque rien — et que l'argent allait à la publication de livres, à des activités politiques et à toute sorte d'activités scientifiques. Dans ce dernier cas, les chercheurs ont parlé des séminaires auxquels ils avaient participé avec M. LaRouche et d'autres chercheurs.

Fusion : Pouvez-vous nous en dire plus ? En quoi consistaient

ces séminaires et qui y participait ? Quels sujets y étaient traités ?

Laurence Hecht : La façon dont le Pr Soldano les a caractérisés est significative. Il les a décrit, de son point de vue, comme la chose la plus excitante depuis les débats des années 20 autour de la difficile question des quanta.

Beaucoup de ceux qui y étaient présents pensaient que, depuis la conférence Solvay de 1927 — celle du fameux débat entre Einstein et de Broglie d'un côté, et Bohr, Born et Heisenberg de l'autre — cette question de la représentation intelligible des quanta n'avait jamais été résolue. Cela reste l'une des questions fondamentales à résoudre dans la physique fondamentale.

Le Pr Soldano travaille sur la théorie de la relativité et il a, en particulier, remis en question l'hypothèse

de l'équivalence entre masse gravitationnelle et masse inertielle. Il a tenté d'expliquer tout cela au cours d'une courte présentation devant le jury lors de mon procès.

Fusion : Qui d'autre participait à ces séminaires ?

Laurence Hecht : Le Pr Robert Moon a participé à la plupart. C'était un vétéran du Projet Manhattan [Construction de la bombe A, pendant la Seconde Guerre mondiale, ndlr], un remarquable chercheur et un homme très noble. Il a malheureusement disparu en 1989.

Moon est arrivé à l'Université de Chicago en 1927 et a dit à Arthur Compton, chef du département de physique, qu'il voulait étudier la fusion nucléaire. Compton lui a répondu que le département de physique n'était pas intéressé par ce problème, mais qu'il pouvait aller voir chez William Harkins, dans le départe-

ment de chimie physique. Ainsi, Moon a étudié chez Harkins...

J'ai eu l'occasion d'entretenir des liens privilégiés avec le Pr Moon à partir de l'été 1986. Au cours de l'un de ces séminaires, on avait proposé à Moon de travailler sur un modèle du noyau atomique — domaine sur lequel il avait travaillé depuis ses débuts chez Harkins. Moon est arrivé avec un modèle heuristique du noyau, en le reliant aux solides platoniciens, un peu comme Kepler avait d'abord proposé un modèle du système solaire lié à des emboîtements de solides platoniciens.

J'ai écrit un article à ce sujet juste avant la fermeture, mais il n'a pu paraître que dans le deuxième numéro du nouveau magazine que nous avons lancé, *21st Century Science & Technology*. Je me souviens très bien avoir terminé cet article le 5 octobre 1986. Avant de partir du bureau, j'en ai mis des copies dans les boîtes aux lettres du bureau, pour les gens s'intéressant à la science. Et le matin suivant, le raid. Une semaine plus tard, quand nous avons pu nous rendre à nouveau dans nos bureaux, j'ai trouvé que l'un des rares documents que les représentants du gouvernement n'avait pas emporté était mon article. Les copies étaient encore dans les fentes des boîtes à lettre. Apparemment, cela n'intéressait pas les procureurs.

Fusion : Comment un jury a-t-il pu vous déclarer coupable, étant donné la façon dont vous décrivez les accusations et étant donné la description faite par les chercheurs de la nature réelle des activités ?

Laurence Hecht : La chose la plus terrible dans toute cette affaire est l'énorme découragement qui nous a saisi. Ainsi, tout le procès — cela a duré pendant plus de deux mois — s'est déroulé devant un jury complètement silencieux. Nous n'avions aucune idée de ce qui allait en sortir. Le procès prend fin et le jury se réunit. Ça leur a pris à peine une journée — (l'après-midi et le début de la matinée) — pour parvenir à un verdict de culpabilité sur tous les points et

prononcer une sentence de 105 années de prison pour les trois accusés.

Je pense qu'il s'agit du problème le plus sérieux pour quiconque s'intéresse à l'avenir d'une nation : l'incapacité d'un jury à résister à la pression populaire, à penser par soi-même de façon indépendante. C'est la question centrale dont traite Platon dans sa *République* et c'est le problème dont Socrate a eu à souffrir : un jury incapable de distinguer l'opinion populaire, de la vérité.

C'était la grosse difficulté dans notre cas et je pense que cela traduit quelque chose de plus général. Malheureusement, je ne pense pas que notre jury fût un cas unique. Il faut réaliser qu'à l'époque, aux États-Unis, nous avons été soumis à une campagne de propagande haineuse à la Goebbels, qui durait depuis au moins trois ans au moment de notre procès. Si vous aviez assisté au processus de sélection du jury, vous auriez constaté que l'on acceptait tous les jurés, même ceux qui déclaraient devant la cour avoir des préjugés contre nous.

Certains d'entre eux pensaient que LaRouche était un homme dangereux, qu'il avait des tendances racistes, qu'il cherchait à imposer une espèce de dictature ou bien carrément le fascisme. Ils pensaient ce genre de choses. Cependant, s'ils ne l'exprimaient pas trop ouvertement, ils étaient retenus. Le juge leur demandait par exemple : « *Etes-vous prêts à oublier ce que vous avez pu lire ou voir à la télévision et à rendre un jugement objectif ?* » Et s'ils répondaient par l'affirmative, le juge les retenait pour le jury.

Donc, une fois que vous avez un climat de préjugés dans ce genre, il est difficile d'avoir un procès équitable. Bien sûr, l'avantage du système des jurys populaires, c'est qu'il suffit d'une personne pour s'opposer à la majorité. Mais nous devons malheureusement constater que dans notre système politique, au moins de la façon dont il a évolué au cours des dernières 20, 30 et même 40 années, les gens mettent l'opinion populaire, l'acceptation par leurs pairs, au-dessus de la vérité.

Fusion : Que peuvent faire nos lecteurs ?

Marjorie Hecht : Il serait utile d'envoyer des lettres au Gouverneur de l'Etat en disant que ces condamnations sont honteuses dans un pays comme l'Amérique supposé accepter la dissidence politique. Ces lettres peuvent être adressées à Hon. L. Douglas Wilder, Governor of Virginia, PO Box 1475, Richmond, VA 23212, USA. Fax : (1-804) 786 39 85. Toute forme de publicité auprès des gens de bonne volonté serait également utile, pour faire savoir que l'Etat de Virginie mène ce genre de vendetta. Il n'y a eu quasiment aucune couverture de presse sur ce cas aux États-Unis même.

Fusion : M. Hecht, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Laurence Hecht : Oui, je voudrais dire à vos lecteurs que la chose la plus importante est de ne pas faire de compromis sur les questions fondamentales. Dans ce cas comme dans la vie de tous les jours — je ne fais face à ce genre de situation que de façon plus extrême que la plupart de vos lecteurs — l'Enfer est pavé de petits compromis.

On nous a proposé des arrangements, des compromis. Tout ce que nous avions à faire était d'admettre un « petit crime ». Nous devions simplement reconnaître que nous avions un peu fauté et on nous arrangeait des sentences beaucoup plus douces, parfois même pas de sentence du tout. Je peux vous dire que c'était une décision difficile à prendre parce qu'à l'époque, trois de mes amis étaient déjà en prison, avec des peines allant jusqu'à 77 ans.

Mais l'homme ne doit pas s'abaisser à dire que l'on a commis un crime lorsque cela n'est pas le cas. Habituellement, ce sont les petits compromis qui mènent aux grands ; c'est une chose à laquelle tous les gens doivent faire face, une chose à laquelle les scientifiques sont confrontés chaque jour de leur vie. Il faut que les gens prennent des positions de principe sur ces questions, sinon chaque compromis mène, petit à petit, à quelque chose de pire. ■